

DEPARTEMENT
DU HAUTE-SAONE

CANTON
DE RIOZ

CONSEIL MUNICIPAL

date de convocation :
12/06/2025

date d'affichage :
26/06/2025

nombre des membres
en exercice est de : 10

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

COMMUNE DE RUHANS
(Haute-Saône)

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUIN 2025 à 20 H 30

Etaient présents : DAMIDAUX Cédric - GIRARD Serge, LANQUETIN Georges - MATAILLET Cécile - PAGNIER Isabelle - PELCY Eglantine - VIGNARDET Céline, CARVAL Tom, DUMOULIN Edith.

Etait Absent : PERDRIX Luc.

Secrétaire de séance : MME Eglantine PELCY.

Président de séance : M. Serge GIRARD, Maire.

- 1/ Renouvellement de l'adhésion au service de maintenance SIED, délibération validée à l'unanimité.
- 2/ Renouvellement de la convention d'adhésion au Service Prévention et Accompagnement au maintien dans l'emploi (2025-2027), délibération validée à l'unanimité.
- 3/ Travaux routiers, délibération validée à l'unanimité.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Fait à Ruhans le 26/06/2025

Le Maire,
Serge GIRARD

